

Les avantages de l'espace citoyen

Accessible 24h/24 et 7j/7.

Consultable sur smartphone, tablette ou ordinateur.

Rapidité dans l'exécution de vos démarches administratives.

Mémorise vos documents (justificatif de domicile, carnet de santé, fiche de renseignements...) dans un porte-documents.



Etape 1
Je crée un compte sur mon espace citoyen avec ma Clé Enfance*.

Etape 2
Je me connecte avec l'identifiant et le mot de passe indiqués lors de mon inscription.

Etape 3
Je peux réaliser mes démarches en ligne pour chacun de mes enfants.



MÉMO

*Clé Enfance

Indispensable pour la création de votre compte personnel. La Clé Enfance vous a été envoyée par courrier et/ou par mail, ou est à récupérer aux services éducation ou enfance/jeunesse. Plus d'informations au 03 25 39 43 80.

Identifiant

Mot de passe

Nouveauté



Retrouvez les services Education et Enfance/Jeunesse de la ville de Romilly-sur-Seine sur l'espace citoyen.

ESPACE CITOYEN



à partir du lundi 5 novembre 2018



Romilly
sur-seine

L'EsPace Citoyen : qu'est-ce-que-c'est ?

En une phrase : ce sont vos services Education et Enfance/ Jeunesse en ligne.
Plus besoin de vous rendre physiquement en mairie, vous pouvez réaliser vos démarches
(inscriptions, réservations et paiements) depuis votre domicile *via* Internet.

Depuis le site Internet de la ville de Romilly-sur-Seine : www.ville-romilly-sur-seine.fr, retrouvez votre espace citoyen.

Mes démarches en ligne



J'inscris mon enfant à la restauration scolaire, aux centres de loisirs ou encore à l'accueil péri-scolaire.

Je paie en ligne les prestations réservées. Une fois le règlement effectué, l'inscription de votre enfant est définitive.



Je signale une absence et je joins un justificatif.

Mon compte personnel

J'indique le changement d'adresse de ma famille en joignant les justificatifs de domicile.



Je mentionne les personnes de confiance en complétant la rubrique « Mon entourage ».



Mes consultations



Je consulte l'actualité concernant les services, éducation et enfance/jeunesse pour m'informer.

Je suis alerté en cas de grève ou d'annulation exceptionnelle d'activités.



Je communique avec les services et je reçois des mails de confirmation.